



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 12 décembre
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 06 décembre
2024

Étaient présent(e)s : André MOLINO, Maire,

Gérard GUERRERO, Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Christine ARNAUDO,
Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjoint(e)s
Patrick MAGRO, Denis CANI, Patrick DUBESSE, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Gaëlle
LECOQ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Paul
BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Bertrand CONNIN, Conseiller(e)s municipaux(ales)

Étaient excusé(e)s et représenté(e)s : Sophie CELTON par Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-
MAZET par Virginie AUTIE, Gérard ESCOFFIER par Louisa HAMMOUCHE, Manuel PINTO par
Patrick MAGRO, Ludovic DI MEO par Audrey CERMOLACCE, Carole ALBOREO par Jérémy
MARTINEZ

Étaient excusé(e)s et non représenté(e)s : Thierry AUDIBERT, Nathalie CIPRIANI

Étaient absent(e)s : Marie-Catherine BIANCO, Djelloul OUARET, Anne OLIVERO, Philippe
REYNAUD

Secrétaire de séance : Bertrand CONNIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20241212-02-12-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024
Publication : 18/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION N°02.12.2024

**OBJET : VIE ASSOCIATIVE – Attribution de subventions aux associations – Exercice
budgétaire 2024 – 5^{ème} répartition.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« La présente délibération a pour objet de déterminer les associations attributaires de
subventions au titre de la 5^{ème} et dernière répartition de l'année 2024, à savoir :

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2024
Culture	Association Culturelle des Français d'Origine Arménienne de Septèmes-les-Vallons et de ses environs	Nouvel an arménien	1 000,00 €
Culture	MJC Des Peyrards et des Mayans	Arbre de Noël	1 000,00 €
Citoyenneté	Cercle Populaire	Jazz sous les Oliviers Programmation	1 000,00 €
Citoyenneté	Cercle Populaire	Jazz sous les Oliviers Technique	1 000,00 €
Citoyenneté	CIQ Notre Dame Limite	Subvention annuelle de fonctionnement	200,00 €

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2024
Culture	Festival TransMéditerranée	Subvention annuelle de fonctionnement	270,00 €
Citoyenneté	SOS Femmes	Actions contre les violences conjugales	4 150,00 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer ».

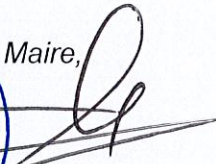
Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivité Territoriales,
Vu la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M57,
Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

APPROUVE la liste des subventions de fonctionnement attribuées, telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions prévues pour les associations concernées.

PRECISE que les crédits correspondants ont été inscrits au budget primitif 2024 en section de fonctionnement – article 65748, chapitre 65.

Le Maire,

André MOLINO

